

Bulletin
de
l'Association
pour la
Création
des Instituts
de Recherche
sur
l'Enseignement
de la
Philosophie

Chers adhérents,

Comme prévu, la réforme des lycées gagne les classes de première, et depuis la rentrée un certain nombre de nos collègues ont en charge des heures d'accompagnement personnalisé ou d'enseignement d'exploration sur la base de projets déposés il y a quelques mois. Cette situation est nouvelle. Elle a pour contexte l'autonomie grandissante des établissements, et l'« individualisation des parcours ». Elle met les professeurs de philosophie devant des choix, et les contraint à surmonter un certain nombre de difficultés : s'agit-il de faire découvrir la philosophie à des élèves de seconde ? ou de mettre à profit le savoir et les compétences du professeur de philosophie pour la formation générale des élèves ? Vous trouverez dans ces colonnes le programme des journées d'étude de l'Acireph, consacrées à ces questions (voir le texte de présentation dans le bulletin précédent).

La rentrée 2011, c'est aussi l'espoir de pouvoir mener une réflexion dans l'ensemble de la profession sur la possibilité de nouvelles épreuves en séries technologiques, et peut-être de mettre un point final à ce que nous sommes désormais nombreux à considérer comme une aberration : l'alignement pur et simple de l'enseignement dans les séries technologiques sur celui des séries générales. Si Marc Sherringham a quitté l'Inspection Générale, nous avons tout lieu d'espérer que notre nouveau doyen, Paul Mathias, donnera suite aux projets qui allaient en ce sens. C'est le rôle de l'Acireph de s'en assurer, et de relancer le débat si nécessaire.

En espérant vous retrouver nombreux les 22 et 23 octobre prochains, pour mettre en commun nos expériences et discuter de nos perspectives, je vous souhaite une excellente rentrée !

Cécile Victorri

Philosophie en Seconde : un piège ou une chance pour la philosophie ?

**Journées d'étude de l'ACIREPH
22 et 23 octobre 2011**

**Lycée Ravel
89 cours de Vincennes 75020 Paris
Métro Porte de Vincennes**

Depuis sa création, l'Acireph revendique une extension de la philosophie en amont de la Terminale pour introduire de la progressivité dans cet enseignement et permettre la mise en place d'un véritable ***cursus de philosophie***. La réforme des lycées met tout autre chose en place : quelle que soit sa forme (« *enseignement d'exploration* » ou dans le cadre de « *l'accompagnement individualisés* »), ce qui est proposé ne constitue pas une découverte de la philosophie qui trouverait sa suite en Première. N'y a-t-il pas cependant quelque chose à en faire ? Une occasion à saisir ? Y a-t-il moyen de tirer parti de ce dispositif insatisfaisant pour que ces heures contribuent à une meilleure préparation des élèves à l'enseignement de philosophie qu'ils recevront plus tard ? Ou simplement, que ces heures permettent une première rencontre certes fugitive mais heureuse d'un enseignement souvent redouté par les élèves parce que méconnu ?

Autre aspect du questionnement : indépendamment de la question du *cursus*, l'Acireph s'est toujours montrée ouverte à l'idée d'un travail en ***interdisciplinarité*** qui est l'une des possibilités de travail offerte par ce nouveau cadre. Seulement, l'interdisciplinarité paraît logiquement présupposer l'identification préalable des disciplines qu'elle croise. Comment peut-on envisager un travail en interdisciplinarité, quand la philosophie n'existe pas encore pour les élèves à titre de discipline ? Cela ne risque-t-il pas de brouiller les cartes ? Certains redoutent que, à ce compte, les professeurs de philosophie lancés dans de tels projets ne doivent renoncer à leur « *identité* » disciplinaire. Mais qu'est-ce que cela signifie au juste ? A quoi est liée exactement cette identité et à partir de quand peut-on dire que l'on cesse d'enseigner la philosophie, que l'on n'est plus dans « la philosophie », « l'authentiquement philosophique ». Le problème est double, philosophique et pédagogique. Philosophiquement c'est la question des frontières de la philosophie : où commence-t-elle ? Où s'arrête-t-elle ? Y a-t-il une essence du philosopher qui le rendrait incompatible avec l'interdisciplinarité ? Qui décide de cette essence ? Comment la connaît-on ? Est-elle défendable au regard de l'histoire de la philosophie elle-même ou de ses pratiques contemporaines ? Pédagogiquement : le brouillage est-il certain ? Est-il impossible que les élèves saisissent *in vivo* – sur un mode réflexif - ce qui fait le spécifique de l'intervention philosophique dans des champs de savoirs qui ne sont pas les siens ? Nous ne partons pas de rien : les expériences analogues passées et présentes, les projets proposés par nos collègues cette année devraient nous aider à clarifier ces questions. Bien sûr, il est trop tôt pour dresser un bilan de ce qui est ou sera mis en place cette année ! Mais puisque certains n'ont pas attendu cette réforme pour développer ce type de travail, leurs expériences nous seront précieuses et, espérons-le, profitables.

Une chose est incontestable : au-delà des critiques que l'on peut ou que l'on doit faire de la réforme des lycées, celle-ci lance à notre profession un défi : car la manière dont nous nous saisirons - ou pas - de ces dispositifs, les petits succès ou l'échec de ces « ballons d'essai » pèseront assurément sur l'avenir *possible* de l'enseignement de la philosophie.

PROGRAMME PRÉVU POUR LES DEUX JOURNÉES D'ÉTUDE

SAMEDI 22 OCTOBRE 2011

9h30 - **Accueil**

10h00 - **Allocution d'ouverture et débat en plénière** : Présentation des nouveaux dispositifs. La réforme des lycées et ses conséquences.

12h00 - **Pause déjeuner**

13h30 - *L'identité de la philosophie à l'épreuve de l'interdisciplinarité ? Quelle articulation entre les disciplines ? Quelles frontières entre les disciplines ?*

Ateliers

François Meyer : mathématiques et philosophie, un exemple de travail interdisciplinaire en Seconde) ; Nicole Grataloup : philosophie, histoire-géographie, sciences économiques et sociales dans le cadre d'une option de Seconde « *analyse des grandes questions contemporaines* »).

Expériences croisées

15h30 - *La philosophie en Première pour instaurer une progressivité, ou pour contribuer à la formation générale ? Ces objectifs sont-ils exclusifs l'un de l'autre ?*

Ateliers croisés : un projet d'Accompagnement Personnalisé (validé par l'Inspection et conforme aux exigences de la réforme) et une expérience d'initiation à la philosophie en Première L. Quels points communs, quelles différences ? Les deux démarches sont-elles rivales ?

17h30 – Clôture 1^{ère} journée

DIMANCHE 23 OCTOBRE 2011

9h30 - **Débat en plénière** : *à l'aune de nos premiers travaux, que penser de ces nouveaux dispositifs ? S'agit-il d'une dilution sans intérêt de la philosophie, voire d'une menace ? Faut-il y voir au contraire une occasion qu'il serait bien maladroît et peu justifié de refuser ? Y a-t-il des conditions pour que de tels dispositifs soient réellement formateurs pour les élèves ? En quoi cette formation pourrait-elle être spécifiquement philosophique ? Qu'est-ce qui rendrait indispensable l'intervention es-qualité d'un professeur de philosophie dans ce type de pratique ?*

11h - **Nouvelles épreuves du baccalauréat pour les séries technologiques** : *le point sur les différentes propositions.*

12h30 - **Pause déjeuner**

14 h - **Discussion sur les nouvelles épreuves du baccalauréat pour les séries technologiques** : *Quelles sont les propositions à retenir ?*

16h00 – **Clôture** des Journées d'étude.

Acireph

Association pour la création d'instituts de recherche sur l'enseignement de la philosophie

Consultez notre site : www.acireph.org

BULLETIN D'ADHESION et/ou D'INSCRIPTION AUX JOURNÉES D'ÉTUDE DE L'ACIREPH

(l'adhésion à l'ACIREPH comprend l'abonnement au bulletin,
le numéro annuel de Côté-Philo, l'accès à notre liste de diffusion listireph)

- Je m'inscris aux journées d'étude 2011, **je paye 20 euros**
- J'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPH pour l'année 2011/2012, **je paye 25 euros**
- Je m'inscris aux journées d'étude 2011 & j'adhère ou ré-adhère à l'ACIREPH pour l'année 2011/2012, **je paye 35 euros**

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Code Postal : Ville :

e-mail : Tél :

Êtes-vous déjà inscrit sur listireph2 ? oui non

Sinon, souhaitez vous y être inscrit pour recevoir le bulletin et participer aux échanges entre les adhérents ?

oui non

(Si oui, vérifiez que vous avez indiqué lisiblement votre adresse mail ci-dessus)

Souhaitez-vous recevoir le bulletin de l'association par mail, sans être inscrit sur listireph ?

oui non

Souhaitez-vous recevoir la version papier du bulletin, par courrier postal ?

oui non

Date :

Signature :

Bulletin d'adhésion et chèque bancaire ou postal (libellé à l'ordre de l'Acireph)

à adresser à : Janine Reichstadt, 108 rue de Turenne, 75003 Paris

N'hésitez pas à consulter le site de l'ACIREPH

- www.acireph.org -